



Le journal des mobilités actives

n° 125 Printemps 2015

Sommaire

- p. 2 : Edito du Président
- p. 3 & 4 : Compte rendu - Réunion technique Toulouse Métropole – 2p2r
- p. 5 & 6 : Résultat enquête des ménages
- p. 7 : Actu: clin d'oeil à Charlie Hedbo
- p. 8 & 9 : Actualité: Axe Garonne St-Michel-Oncopôle
- p. 10 à 13 : Revue de presse
- p. 14 : AYAV 2015
- p. 15 : Les mesures à prendre en faveur des piétons
- p. 16 : Balades du dimanche: Programme Printemps 2015
- p.17 : Témoignage
- p. 18 : Actualités du train+vélo et des Véloroutes et Voies Vertes
- p. 19 : Balade n°79 - Boucle Toulouse-Piémont pyrénéen-Toulouse
- p. 20 : Agenda

ISSN : 2418-2648
Dépôt légal : février 2015

Parce que la roue doit tourner, bonne année 2015 !

Ce début d'année a bien mal commencé. Nos pensées vont avant tout aux victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo. Notre hommage prendra la forme d'une caricature publiée en 1974 et que vous trouverez dans ces pages.

2014 se sera également difficilement conclue avec une charge médiatique anti-cyclistes. Tout d'abord le 13h de France 2 en novembre où je me suis senti quelque peu manipulé dans un reportage dont l'objectif était de mettre en évidence le vélo comme dangereux et les cyclistes comme inconscients. Ensuite, les assurances MMA communiquaient avec un sondage aux conclusions orientées dans les mêmes directions et reprisent en cœur par (presque) toute la presse. Le point commun entre ces maronniers ? Aucun recoupement avec les chiffres et les faits, pas d'analyse et de mise en perspective avec les enjeux globaux de sécurité.

Enfin c'est la réunion de la Commission Nationale de Sécurité Routière (CNSR, organe de concertation auquel siège la FUB) où la poursuite de l'expérimentation des amendes minorées en montant (mais augmentées en nombre) pour les cyclistes a fait polémique. D'une notion de proportionnalité des peines selon le danger engendré, les médias ont vite fait dérapé le débat sur l'infractionisme supposé élevé des cyclistes. Mais les faits sont têtus, l'automobiliste est responsable à 70% dans les accidents l'opposant à un cycliste dans les conflits les plus fréquents (principalement le refus de priorité).

Bien évidemment, le respect du code de la route, aussi imparfait soit-il pour les modes actifs, mais aussi des usagers les plus faibles, sont une nécessité pour la sécurité de tous. Cela incite aussi à accélérer la mise en place d'une code de la rue où les modes actifs soient au centre des politiques urbaines.

A l'heure où j'écris ce texte, une bonne nouvelle vient tout de même de tomber, l'expérimentation de l'indemnité kilométrique vélo a livré son verdict... elle est très positive ! Elle suit sont petit bonhomme de chemin au Sénat début février.

Comme disait Gandhi, au début ils vous ignorent, après ils se moquent e vous, ensuite ils vous combattent et enfin vous gagnez... peut-être sortons-nous de la phase 3 pour approcher de la victoire !

Tout cela nous en parlerons lors de notre Assemblée Générale du 28 février dont vous trouverez la convocation et le programme ci-joint. L'occasion de débattre de la problématique piétons qui « piétine ».

Au nom de toute l'équipe des « actifs » de 2P2R, je vous souhaite une excellente année 2015, à pied et à vélo !

Sébastien Bosvieux
Président de l'Association Vélo

Réunion technique Toulouse Métropole – 2p2r

Le 15 décembre dernier, Jean-Michel Lattes (Vice-Président transports) animait la première réunion technique depuis que la nouvelle équipe d'élus est en place. A ses côtés Jacqueline Winnepennickx-Kieser, conseillère municipale en charge des cheminements piétonniers et des coulées vertes sur Toulouse qui prendra progressivement en charge les modes actifs. L'association était bien représentée par six membres. Dans une ambiance constructive, voici un tour d'horizon des sujets abordés :

Liaison Multimodale Sud-Est (LMSE) : les conclusions de l'étude technico-juridique en cours seront débattues entre élus en janvier pour une décision en suivant quant à la construction de voies automobiles sur la partie Montaudran – CNES via le pont sur la rocade. La faculté Paul Sabatier ne sera pas impactée. JM Lattes souhaite redonner son utilité à cette voie où, a-t-il constaté, peu de bus passent.

Fermeture de la voie sur la digue entre Croix de Pierre et fer à Cheval : la fermeture durera un an maxi mais selon l'ampleur des travaux cela pourrait durer moins longtemps. Le passage des cyclistes et piétons étant absolument impossible durant les travaux, ceux-ci sont renvoyés Av. de Muret qui leur est hostile. Nous demandons la peinture de logos vélos sur la chaussée pour y légitimer le cycliste et l'implantation de panneaux rappelant la distance latérale minimale de dépassement (1m). Nous proposons que ces travaux soient l'occasion d'aménager le pied de digue côté Garonne, il nous est répondu que cela n'est pas possible compte tenu de la distance entre les 2 uniques accès : en cas de montée rapide de la Garonne, des usagers pourraient être piégés sans échappatoire possible.

Chicanes : JM Lattes est convaincu qu'il faut en enlever un maximum, sauf exceptionnellement (sortie d'une école par exemple) Nous rappelons le « top10 » des chicanes à enlever. Celles du Canal du Midi seront retirées avec mise en place de garde -corps et un nouveau revêtement.

Cédez le passage cycliste au feu : selon JM Lattes, Toulouse Métropole avance "masqué" car ces panneaux sont mal perçus par les automobilistes. Il évoque une opération de communication pour leur bonne acceptation. JM Lattes souhaite une étude en 2015 sur l'accidentologie de ces nouveaux aménagements pour avoir des arguments de communication.



Stationnement sauvage Daurade : du mobilier urbain va être installé devant l'école Lakanal. Pour le reste, il répond verbalisation. Nous suggérons d'inverser le sens de circulation place de la Daurade pour supprimer le transit et donc limiter la circulation et le stationnement. Cette hypothèse n'a pas été étudiée mais semble attirer l'attention de l'élu.

Dans ce secteur, la continuité cyclable devant les Beaux -Arts sera réalisée. Nous signalons aussi la même nécessité quai St Pierre.

Budget : la priorité de 2015 sera la suppression des défauts du réseau existant (programmation construite autour des observations Vélobis). La réalisation de nouveaux aménagements sera donc retardée. Les arbitrages du budget 2015 seront faits en vue du vote en mars mais il faut s'attendre à une baisse. JM Lattes veut aussi financer le vélo via les autres budgets (lors de l'aménagement d'une ZAC, on aménage sur ce budget et non celui du vélo).

Av. de Grande Bretagne : la partie basse de la rue (entre Patte -d'Oie et rue Massonié) sera passée à 2X1 voie avec larges bandes cyclables. La création de stationnements sera sécurisée par une sur largeur de cette bande. Ce projet n'est pas encore validé. Au-delà, vers Purpan, des ajustements seront réalisés

Voie verte du Touch : au niveau de l'impasse de la Flambère (tronçon 2), le tracé a été choisi rive droite conformément à notre préférence (desserte locale du quartier). Cependant, l'opposition d'un riverain pourrait nécessiter une enquête publique où notre avis sera important. Cela rallongera les délais de 18 mois, sans compter les 3 ans de travaux pour étaler les frais.

Autre sujets abordés : quartier de la gare Matabiau: la rue Bayard sera une priorité car c'est la vitrine de la ville en sortant de la gare. L'urbaniste Busquets privilégie une large place aux piétons et cyclistes. La conservation de la voie de bus et du stationnement sont en discussion. Devant la gare, une grande esplanade piétonne sous laquelle passeront les voitures via une trémie. L'accès principal pour celles-ci se fera par derrière côté Marengo.

Retrouvez le compte-rendu complet de Toulouse Métropole: <http://lc.cx/bRB>

Sebastien Bosvieux

Plus de marche mais moins de vélo sur l'agglomération toulousaine

Les chiffres et comptages des modes de déplacement sont rares. La principale enquête, et la plus précise, est l'enquête ménage déplacement qui a lieu tous les 10 ans. Réalisée par Tisséo, elle respecte un protocole national. 6666 ménages (soit 13680 personnes) ont été interrogés sur l'exhaustivité de leurs déplacements la veille de l'enquête. Voici les principaux chiffres de cette enquête réalisée en 2013 et publiée en fin d'année.

Le périmètre d'enquête est large : de L'Isle Jourdain à Verfeil et de Bouloc à Longages soit la grande agglomération toulousaine : 179 communes, 1,1 million d'habitants avec +14% depuis 2004.

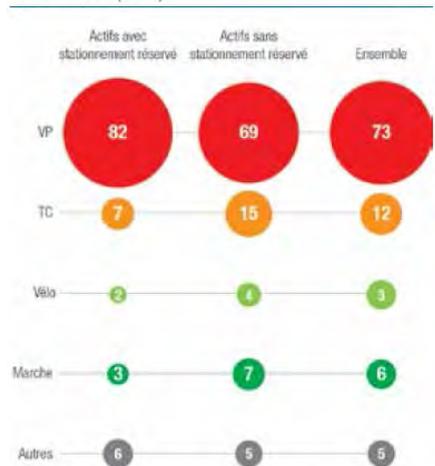
3,8 millions de déplacements/jour mais cela progresse moins vite que le nombre d'habitants, ainsi on compte 3,8 déplacements/jour/personne contre 4,1 en 2004 ; **la mobilité baisse de 8%**.

1,26 voiture/ménage contre 1,33 en 2004. Il y a en outre 1,29 vélo/ménage soit plus que de voitures. A noter que **19% des ménages ne possèdent pas de voiture**, chiffre qui se monte à 32% pour la ville de Toulouse. Sur des quartiers comme Capitole ou Empalot, plus de la moitié des ménages font sans voiture ! L'impact du covoiture reste encore faible puisqu'il y a moins de personnes par voiture : 1,35 en 2004 contre 1,34 en 2013.

Un des leviers les plus efficaces pour diminuer la part de la voiture est la rareté du **stationnement**, ainsi les parts modales évoluent sensiblement pour les actifs selon qu'une place leur est réservée à destination (voir graphique). Cela est à rapprocher de la politique actuelle de faciliter le stationnement automobile...

La **voiture reste le mode de déplacement roi** sur le territoire même si en léger recul comme le montre le graphique ci-contre des parts modales. Mais cela cache de fortes disparités : si 40% des déplacements sont réalisés en voiture à Toulouse ville (idem 2004), 78% le sont en périphérie éloignée (-2%).

Déplacements domicile-travail : partage modal selon la disposition d'une place de stationnement réservée au lieu de travail (en %)



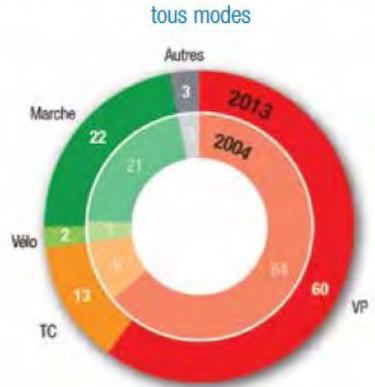


A noter que dans le cas de la multimodalité, un seul mode est pris en compte, par exemple un trajet vélo ou voiture + métro, c'est le métro qui sera retenu ce qui a tendance à maximiser les transports en commun.

Bonne nouvelle, **la marche progresse** mais le nombre de déplacements à pied par personne reste inférieur à 1 et diminue puisqu'il passe de 0,9 à 0,8.

Le vélo quant à lui régresse globalement. Il est important de préciser que la marge d'erreur est de 11% pour ce dernier et surtout que l'enquête a été réalisée en automne et hiver (où il y a 25% de déplacements à vélo de moins qu'au printemps et été selon le CEREMA) mais aussi que 40% des personnes interrogées ont décrit leur comportement de déplacement un jour pluvieux !

Parts modales en 2004 et 2013 (en %)



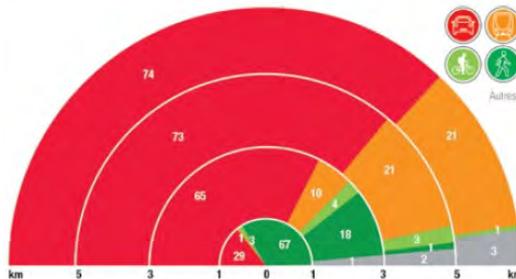
Fréquence d'utilisation du vélo pour les habitants de Toulouse



Il n'empêche, le vélo progresse au centre ville mais pour un usage occasionnel et non quotidien. En périphérie il reste anecdotique, d'où l'intérêt des réseaux express vélo (REV) pour favoriser sa pratique en périurbain. **Toutefois 71% des personnes pensent que « le vélo en ville c'est l'avenir ».** Vivement l'avenir alors !

Et pour conclure, un graphique qui fait autant peur qu'il est porteur d'espoir !

Parts modales selon les tranches de distances (en %)



Sebastien Bosvieux



Actualités de l'axe Garonne St-Michel-Oncopôle : du bon et du très mauvais !

A l'automne 2014 voici trois bonnes nouvelles et deux très mauvaises !

Barrières trop sévères rue de la Digue : supprimées !!

Deux Pieds Deux Roues et le Comité de quartier Croix-de-Pierre demandaient cela depuis 10 ans : enfin c'est fait depuis Septembre, la suppression de deux barrières rend le passage au bout de la rue de la digue à peu près correct pour tous les types de cyclistes !! Enfin !!



Passage amélioré rue de la digue

Nouvelle piste cyclable de 500m rue des Ondines : assure la continuité de l'axe Garonne!

Suite aux demandes de l'association Deux Pieds Deux Roues et du Comité de quartier Croix-de-Pierre, une piste cyclable à double sens de 400m de long a été créée rue des Ondines, fin Septembre 2014, avec mise en sens unique de cette rue, au pied de la digue. Cet aménagement bien conçu assure la continuité de l'axe cyclable de la Garonne entre les Oustalous et la rue de la Digue.



Piste rue des Ondines

La digue Garonne a été refaite et la Voie Verte ré-ouverte entre les Oustalous et la rocade

Les importants travaux de réfection et renforcement de la digue Garonne sont achevés à Langlade entre la rocade et Les Oustalous (rue des Ondines), et la piste cyclable-Voie Verte est rétablie sur le sommet de digue, avec son éclairage solaire à détection de présence (en panne en janvier !!).

Côté accès à l'Oncopôle, l'éclairage sous les deux ponts ne fonctionne pas encore !

L'éclairage de la piste-Voie Verte qui permet d'entrer à l'Oncopôle, au niveau du pont de la rocade et du pont du chemin de la Loge, semble enfin réalisé : deux mats avec des spots ont été posés pour éclairer ces passages. Mais ça ne fonctionne pas encore !! Et l'éclairage dans l'Oncopôle est en panne !!



Les travaux de renforcement de la digue entraînent la fermeture de la piste-Voie Verte entre la place Croix-de-Pierre et le pont St-Michel, pendant plus d'un an !

Le 23 Octobre 2014 ont commencé les travaux de sondages, en prélude aux travaux de renforcement de la digue Garonne entre la place Croix-de-Pierre et le pont St-Michel, qui commenceront en Décembre 2014 et dureront un an : forages et sondages, réfection du mur côté Garonne, élargissement de la digue... Ces travaux déboucheront sur une digue solide et plus large, avec une Voie Verte plus large... Mais la Voie Verte sera fermée pendant un an !! Une déviation de la piste cyclable est annoncée par l'avenue de Muret, très difficile à vélo !! 12 mois de galère en perspective pour les cyclistes nombreux sur cet axe ...

Deux Pieds Deux Roues et le Comité de quartier Croix-de-Pierre demandent que l'on profite de ces travaux pour transformer en même temps le chemin de terre qui existe au pied de la digue, au bord du fleuve, en une promenade « verte » en stabilisé submersible, pour les habitants du quartier et tous les toulousains.

Julien SAVARY

Opération " Cyclistes brillez! "

Le 17 décembre à 17 h 30, notre opération en lien avec la police municipale et Toulouse métropole s'est déroulée rue d'Alsace pour inciter les cyclistes à utiliser et vérifier les différents points d'éclairage de leur vélo pour voir et être vu dès que c'est nécessaire. Comme tous les ans, hélas, nous avons constaté qu'énormément de cyclistes sont peu ou mal équipés avec des quantités de mauvaises raisons pour ça mais aussi quelques bonnes puisque des cycles sont vendus parfois sans équipements d'éclairage ! Comme nous n'étions pas très loin de Noël, les bénévoles de l'association 2P2R que je remercie en ont installé une centaine au cours de cette opération pédagogique de prévention des risques. Espérons qu'elle portera ses fruits avant l'an prochain !

Monik

VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE: JCDECAUX Y RÉFLÉCHIT

Y aura-t-il un jour des vélos électriques en libre-service ? C'est possible. JCDecaux, qui gère plusieurs réseaux en France, y réfléchit. Et à Toulouse, on observe cette évolution avec attention. « Plusieurs villes se posent la question, notamment Lyon. Ces vélos à assistance électrique permettent d'aller plus loin », souligne Jean-Michel Lattes, vice-président en charge des transports à la communauté urbaine, qui voit là tout l'intérêt de cet équipement.

Une batterie sur le vélo

Pour l'heure, le système n'est pas opérationnel mais peut-être le sera-t-il un jour. La possibilité, pour l'utilisateur, d'acheter une batterie, est évoquée. Celle-ci serait

ensuite fixée sur un vélo ordinaire. Étendre le réseau aux villes limitrophes est par ailleurs une volonté, déjà évoquée, par les élus de la communauté urbaine. Un projet en cours qui n'est pas simple car, outre une nécessaire continuité territoriale, il demanderait de revoir le contrat qui lie la ville au concessionnaire. Ces dernières années, le réseau, mis en place le 11 novembre 2007 par Jean-Luc Moudenc, a connu deux évolutions majeures. En 2011, après bien des discussions, les VéloToulouse ont été ouverts 24 heures sur 24. Puis trente nouvelles stations sont venues enrichir le réseau qui en compte aujourd'hui 283 pour 2 600 vélos disponibles.



UN COÛT DE 4,5M€ POUR LA VILLE

Dans le cadre de la délégation de service public, la mairie de Toulouse verse 6,2M€ à JCDecaux pour ce service structurellement déficitaire (comme le réseau de transports en commun). Sur ces six millions, la ville récupère la TVA. Ainsi que près de 500 000 € de recettes. Selon les chiffres de 2014, fournis par le Capitole, le coût réel des VéloToulouse pour la mairie est donc d'environ 4,5M€.

JEAN-MICHEL LATTES: «CE QUI MARCHE, C'EST LA COMBINAISON DES MODES DE TRANSPORT»

Vice-président de Toulouse Métropole en charge des transports et président du syndicat mixte des transports en commun (SMTC-Tisséo), Jean-Michel Lattes revient sur le succès des vélos en libre-service.

À quoi attribuez-vous ce succès ?

C'est la traduction de l'intermodalité. Ce qui marche, c'est la combinaison de différents moyens de transport. C'est comme ça qu'on a pu atteindre des chiffres d'utilisation élevés. Il y a le réseau bus, tram, métro, navette électrique mais aussi les VéloToulouse qui correspondent à la fréquentation d'une grosse ligne de bus. C'est un outil qui permet d'accomplir des trajets qu'on n'aurait pu faire au



trement. Bien sûr, cet automne, il y a eu un effet météo. **C'est devenu un mode de déplacement domicile-travail...** Oui, avec une limite : la distance. C'est pour cela qu'on suit de près la flexion de JCDecaux sur les vélos à assistance électrique. **Le vélo, de façon générale, ne cesse de gagner du terrain...** Le vélo est en progression permanente. Pour nous, c'est un axe plus que souhaitable. Dans le centre-ville, c'est le meilleur moyen d'optimiser les déplacements. Nous devons travailler à présent à des liaisons banlieue-centre ville.

l'expert

« UN SYSTÈME ADAPTÉ, QUI PERMET DE S'AFFRANCHIR DU VOL ET DU PARKING »



Sébastien **Bosvieux**, président de l'association « deux pieds, deux roues »

Quelles sont les raisons du succès de VéloToulouse ?

Il y a d'abord la taille de la commune de Toulouse, plus vaste que celle de Bordeaux ou d'autres villes, avec un territoire bien maillé aujourd'hui. Le système permet de s'affranchir du vol, hélas important à Toulouse pour les vélos, mais aussi du stationnement et de l'entretien. Il permet à une population qui n'a pas envie de s'équiper, ou qui n'en a pas les moyens, ou la possibilité de garer une bicyclette dans les appartements, de circuler à bicyclette. VéloToulouse est ici depuis 2007, c'est connu et adapté aussi à une ville jeune et étudiante, d'autant que le service est désormais ouvert la nuit. Il sera intéressant de voir l'impact de la prolongation du métro jusqu'à 3 heures le week-end sur l'utilisation des VéloToulouse.

Et comment expliquez-vous, sur un plan plus général, le succès de la bicyclette dans la Ville rose ?

Si la part modale du vélo a légèrement diminué en banlieue, la part du vélo en ville, à l'intérieur de la rocade, ne cesse de progresser. La Ville rose s'améliore aussi pour les vélos, avec davantage d'aménagements cyclables. Le vélo, plus il y en a et plus ça donne envie d'en faire, à des gens qui n'y penseraient pas s'ils ne voyaient pas autant de vélos au carrefour. Ils veulent essayer. Plus il y a de vélos et plus la circulation est sûre, car le partage de l'espace public se fait plus facilement. Un sondage semblait indiquer récemment que le vélo était dangereux. Mais il s'agissait plutôt du ressenti de gens qui ne font guère de vélo (moins d'une fois par mois, indiquait le sondage) alors que les chiffres d'accidentologie des deux roues non motorisés sont à la baisse. On a compté deux ou trois morts en 2013, une très mauvaise année, et aucun décès dans l'agglomération toulousaine à vélo cette année. Il y a eu deux morts dans le département, mais en campagne et dans une utilisation sportive et non urbaine. Par ailleurs, l'automne a été jusqu'ici très clément et a encouragé une rentrée très cycliste à Toulouse.

Quelles critiques formulerez-vous ?

VéloToulouse montrera ses limites. On ne peut faire de stations dimensionnées à la taille d'une entreprise comme Airbus, aux universités ou au Stadium. Ce serait bien que des stations soient installées à proximité du Zénith, dans les zones habitées.

Propos recueillis par Philippe Emery

Fer-à-Cheval : vélos et piétons aussi

« La place du Fer-à-Cheval n'est pas qu'un carrefour, et doit au contraire être aménagée comme un lieu de vie. »

L'association 2 Pieds 2 Roues, qui rassemble un millier d'adhérents cyclistes et piétons, ne veut pas que les futures transformations du carrefour du Fer-à-Cheval oublient les cyclistes et les piétons (« La Dépêche du Midi » du 13 janvier).

« L'association 2 pieds 2 roues renouvelle ses propositions formulées en juin 2013 avec le soutien du collectif St Cyprien Sud : transformer les 8 000 m² d'espace de contre-allées en espace piétonnier où pourront être aménagés des terrasses, des kiosques pour commerces de proximité et d'autres aménagements qualitatifs qui donneront vie au

quartier. »

Pour l'association, l'attente « excessive » des automobilistes à ce carrefour, dénoncée par la mairie, ne doit pas justifier tous les aménagements. « Le régime actuel de fonctionnement des feux fait une place trop importante aux voitures, précise 2 Pieds 2 Roues : le tram, dont le temps de parcours est déjà suffisamment long, n'a plus la priorité aux feux. Les piétons et les cyclistes doivent patienter de très

longues minutes pour pouvoir traverser en attendant le feu vert, explique l'association. Il est donc effectivement important de revoir le régime des feux, mais afin de fluidifier la circulation du tram, des piétons et des cyclistes. Enfin les bus, prisonniers de la circulation automobile, devraient pouvoir circuler sur la plateforme du tramway et garder leur voie dédiée, sur les allées Charles de Fitte. »

Cyril Doumergue

MAIRIE : FAIRE SAUTER LE BOUCHON

La mairie de Toulouse veut désengorger le rond-point du Fer-à-Cheval. Réaménagé en 2013 avant l'arrivée du tramway, il génère des bouchons jugés excessifs aux heures de pointe. L'enchaînement des feux rouges est notamment pointé du doigt. Parmi les pistes explorées : scinder les flux de circulation. Les voitures venant des allées Charles-de-Fitte et qui veulent se rendre avenue de Muret ne seraient ainsi pas obligées de s'engager dans le rond-point. Une voie spécifique leur serait ouverte. À suivre.

Déplacements: à fond les VéloToulouse

l'essentielle

Lors des records d'utilisation, battus cet automne, VéloToulouse a transporté presque autant de personnes que la plus importante ligne de bus. Retour sur un phénomène.

À plusieurs reprises, le réseau des vélos en libre-service, VéloToulouse, a battu son propre record d'utilisation cet automne. Le 11 septembre : plus de 18 000 usagers dans la journée. Le 2 octobre : plus de 20 000, soit un vélo décroché toutes les quatre secondes. Et le 17, la barre des 21 000 a été dépassée. Le dispositif, concédé par la mairie à JCDecaux, a pu fêter son anniversaire en fanfare le 11 novembre. Sept ans d'existence et 20 millions de trajets : dans une ville où les difficultés de déplacements sont connues, les VéloToulouse, comme tous les deux roues, ne cessent de gagner du terrain. Surtout quand il fait beau ! Pour comparaison, le bus 16, le plus fréquenté, transporte chaque jour 23 000 personnes.

Trajet domicile-travail

À l'occasion de cet anniversaire, JCDecaux et la mairie ont diffusé une série de chiffres qui permettent de mieux saisir le

phénomène VéloToulouse. A commencer par un record national. Si les réseaux parisiens et lyonnais sont plus importants et plus fréquentés, la Ville rose connaît le taux d'utilisation le plus élevé avec 123 trajets par an et par abonné.

Autre caractéristique, les pics se situent dans les tranches du matin et du soir. Entre 17 et 19 heures on lie 16 % des trajets. À l'instar de la voiture ou du métro, le vélo en libre-service est un mode de déplacement domicile-travail à part entière. « En centre-ville, c'est le meilleur moyen d'optimiser son trajet », juge Jean-Michel Lattes, l' élu chargé des transports à la communauté urbaine.

Ouvert 24 heures sur 24 depuis 2011, le service est aussi prisé des noctambules. Il attire 10 % des utilisateurs de nuit à 6 heures. « C'est le seul service de transport ouvert non-stop », souligne Patrick Trégo, directeur régional de JCDecaux, qui admet au passage qu'il n'y a pas de réalimentation des stations la nuit. Le réseau gagne de plus en plus d'adeptes mais surtout de fidèles. Près de 30 000 abonnements annuels ont été souscrits. Et la majeure partie des usagers sont des abonnés longue durée. Une bonne nouvelle pour JCDecaux qui a connu beaucoup de casse les premières années.

J.-N. G.

en chiffres

123

TRAJETS> Record national.

Avec 123 trajets par an et par abonné, VéloToulouse enregistre « un record français des déplacements de vélos en libre-service », annonce JCDecaux, le concessionnaire du service pour la mairie de Toulouse. C'est donc le taux d'utilisation le plus élevé. Le 11 novembre, le réseau a fêté ses sept ans d'existence en franchissant la barre des 20 millions de trajets.

4

SECONDES> Vélo décroché. Lors du record du 2 octobre dernier, 20 682 locations ont été enregistrées. Ce qui correspond à un vélo décroché toutes les quatre secondes. Depuis, le record a été battu le 17 octobre, avec 21 025 locations dans la journée.



Allons-Y À Vélo du 1er au 12 juin 2015 !!!

Rendez-vous du 1er au 12 juin 2015 pour la 11e édition d'Allons-Y A Vélo ! Une fois de plus, « Allons-Y A Vélo » incitera tous et chacun à essayer le vélo comme moyen de transport quotidien. Battant chaque année ses propres records de participation, Allons-Y A Vélo devient une tradition dans le paysage de plusieurs entreprises, écoles et commerces de la région toulousaine au sein desquels fleurissent, lors de la période AYAV, diverses animations autour du vélo dont des ateliers de réparation, petits-déjeuners offerts aux cyclistes, pique-niques à vélo, tombolas, remises de prix, etc. Allons-Y A Vélo peut aussi être l'occasion de porter certaines revendications cyclistes au sein de l'entreprise ou plus largement (une douche, un parking vélo, un nouvel aménagement). Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre et à vous proposer comme référent dans votre entité !

La soirée de lancement de cette 11e édition aura lieu cette année le **mardi 26 mai à partir de 18h30 à la Maison du Vélo** (12 boulevard Bonrepos) avec qui nous travaillons main dans la main à cette occasion. Nous vous y donnerons les dernières informations, les affiches et du matériel vélo à distribuer aux cyclistes de votre entreprise ! Bloquez la date et venez nombreux à ce sympathique événement !

Toutes les informations concernant AYAV sont disponibles sur notre site web: <http://allonsyavelo.le-pic.org/>!
N'hésitez pas non plus à nous contacter directement si vous désirez plus de détails ou si vous avez des questions ...

Voyons la ville en rose,
allons-y à vélo !

Contact : Sophie Valcke,
toulouseallonsyavelo@free.fr



L'association 2P 2R s'est associée à un collectif d'une trentaine d'associations régionales et nationales de défense des droits des personnes handicapées pour refuser l'ordonnance sur l'accessibilité publiée le 27 septembre 2014 au Journal Officiel, ordonnance qui constitue un grave recul par rapport aux ambitions initiales de la loi du 11 février 2005. Pour ce faire, j'ai participé, en particulier avec Odile Maurin de l'APF, à une manifestation et des rencontres avec des élus, Martine Martinel, députée et Françoise Laborde, sénatrice, pour les convaincre de ne pas voter ce nouveau texte. J'ai eu ainsi l'occasion de rappeler que notre association défendait le point de vue des piétons et de leur remettre un texte sur les mesures à prendre en leur faveur (ci-dessous)

Commission Piétons

Le partage de l'espace public entre tous les habitants est un enjeu majeur dans les villes d'aujourd'hui et de demain. La circulation des piétons par exemple y est trop souvent entravée, voire dangereuse.

Dans cet esprit, la commission Piétons créée par l'ex-association Vélo devenue 2 Pieds 2 Roues a repéré un certain nombre de mesures qui sont nécessaires pour leur confort et leur sécurité de circulation dans la ville et dont certaines concernent d'ailleurs tous les usagers qu'ils soient cyclistes, handicapés, jeunes enfants, personnes âgées, automobilistes.

Sur les trottoirs, de multiples obstacles, plus gênants encore pour les personnes âgées, les mères avec des poussettes, les personnes handicapées constituent une entrave constante.

- il est nécessaire de respecter et faire respecter la largeur des trottoirs (1,40 m) pour ne pas entraver le passage, par des voitures garées, des terrasses empiétantes, des déballages commerciaux, des poteaux, des panneaux Decaux, des poubelles qui doivent être déposées le plus judicieusement possible pour ne pas gêner et doivent être dégagées rapidement.

Les trottoirs doivent être également régulièrement entretenus (comblement des trous en particulier)

Les chaussées – la circulation :

- développer les aires piétonnes zones de rencontre, zones 30
- créer un maillage et des emplacements réservés pour traverser les quartiers (prévu au PLU mais pas de stratégie globale) et créer des voies privées pour piétons – passages dans les quartiers
- protéger tous les passages avec priorité absolue aux piétons dans les traversées (incitation – pédagogie)
- créer des bateaux 0 pour les changements de chaussée, les entrées d'immeubles, de résidences
- créer – développer des cartes d'itinéraires piétons avec temps de parcours (sur le modèle impulsé par la Mairie) – panneaux de jalonnement – fléchage
- rendre accessibles tous les bâtiments publics et tous les moyens de transport
- disposer des bancs entretenus régulièrement – créer des zones de repos- développer les cheminements d'usage (raccourcis habituels)
- les collectivités doivent impulser des pédibus en lien avec les parents d'élèves
- limiter le dépôt minutes voiture et le délocaliser et inciter les automobilistes à arrêter le moteur de leur voiture.

programme

Balades du dimanche

Dimanche 22 février : Sur la route du pastel, on ira découvrir le château de Magrin – le village de St André et le pays de cocagne –Départ de la gare de Lavaur à 9H30.

Visite du Musée de Magrin vers 11H - (entrée 8€)

Possibilité d'Aller et Retour en train

Les inscriptions se font auprès de Nadine et Gilbert ->naval.gilbert@neuf.fr.



Chateau de Roquevidal

Dimanche 15 mars : Avec l'association Manufacture Giscard de Toulouse nous suivrons un parcours découverte des ornements-empreintes-moulures laissées sur les bâtiments de la ville. La découverte ira jusqu'à Launaguet - participation 10€ réclamée par l'Association

les inscriptions se font auprès de Marie-Claude ->velotoulouse@free.fr

Dimanche 19 avril : Balade dans le pays Gimontois - découverte d'un coin du Gers par de petites routes calmes – 56 km autour de Gimont

–Départ devant la gare de Gimont à 8 H 30 - - Possibilité d'Aller et Retour en train

s'inscrire auprès de Geneviève -> genedeso@yahoo.fr

Week-end du 1 mai au Dimanche 3 mai : en Espagne autour de Rosas, découverte des réserves ornithologiques des aigumolis, de Cadaques -Ouverture des

inscriptions limitées à 15 personnes à confirmer par l'envoi du chèque de réservation auprès de Francis ->fran.jan46@gmail.com



Week-end de Pentecote 23-24-25 mai : 75km de voie verte le long de l'aménagement Passam Pais créé sur l'ancienne voie ferrée au milieu des paysages de vignes, forêts, prairies, d'eaux, des

tunnels et des ponts Eiffel, de Mazamet dans le Tarn à Bédarieux dans l'Hérault

-Inscriptions ouvertes à confirmer par l'envoi du chèque de réservation (4€ par nuitée) après avoir pris contact avec Guillemette ->audrenguillemette@yahoo.fr

Samedi 6 juin : Giroussens – on prendrait le TER jusqu'à St Sulpice puis on rejoindrait le jardin des Martels (visite de 2h minimum) pour finir par Giroussens et la maison des potiers – Retour par le Ter.- inscriptions auprès de Maud maudgasc@yahoo.fr ou velotoulouse@free.fr

Samedi 20 juin Dimanche 21 : Haute Vallée de l'Aude Carcassonne – Limoux – Rennes le Château – Couiza – Esperaza – de nombreuses visites au programme : Musée du Piano – Musée de la Chapellerie- visite producteur blanquette.- s'inscrire auprès de Michel et Vincent ->vincent.lluch@cegetel.net

●●● Le détail des itinéraires, les points de RDV au fur et à mesure de leur reconnaissance est mis en ligne sur le site de l'Association 2Pieds-2Roues
Cliquez sur les liens de la rubrique : Balades du Dimanche
<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>

1€ de participation aux frais d'assurance est demandé au départ de la balade. L'adhésion à l'Association 2Pieds-2Roues sera demandée dès la 2ème sortie (10€)
Vos inscriptions, vos demandes de renseignements complémentaires, sont à adresser à la BAL : velotoulouse@free.fr - Le mail sera renvoyé vers les responsables des balades.

Au plaisir de vous retrouver en 2015 lors de ces sorties

Marie-Claude

TEMOIGNAGE

Incivilité

Petit témoignage d' « incivilités »

Le mercredi 3 décembre à 13h05, devant l'école Bayard, rue Matabiau, mon fils a été victime d'un accident provoqué par une cycliste roulant à vive allure qui n'a pas respecté le feu rouge et de ce fait l'a percuté alors qu'il traversait tranquillement. Loin de s'excuser, elle a pris la fuite.

Par chance mon enfant n'a eu « que » quelques contusions mais a été terriblement choqué face à la violence du choc.

Le souci est que cette jeune femme a du penser qu'elle pouvait éviter l'enfant au lieu de s'arrêter tout simplement au feu rouge.

Ce type de comportement est, malheureusement, de plus en plus remarqué, notamment sur les passages piétons devant les écoles (petite anecdote, 3 cyclistes nous ont frôlé encore vendredi sur le même passage, ils étaient loin ils nous ont vu nous engager et ont continué à la même vitesse).

Il serait peut être judicieux de signaler plus lisiblement les établissements scolaires, car les feux semblent ne pas suffire, avec des panneaux du type de ceux rencontrés dans les campagnes.

C'est une proposition qui pourrait être faite aux pouvoirs publics.

D'autre part, il est urgent de sensibiliser encore plus des conséquences de certains actes, car renverser quelqu'un ne peut être considéré comme anodin et continuer à la même vitesse alors que des piétons dans leur droit se sont engagés sur un passage piéton ne doit plus être la règle pour certains cyclistes.

C'est la raison pour laquelle je me suis tournée vers votre association qui mène régulièrement des campagnes d'information pour la protection des piétons et cyclistes.

J'espère que le témoignage de cet accident, qui heureusement semble ne pas avoir été très grave pourra mettre en avant certains manquements de base, afin de pouvoir tous bien vivre ensemble.

Je vous remercie d'avoir accepté ce témoignage.

Actualités du train+vélo et des Véloroutes et Voies Vertes

Les nouvelles rames de TER modèle « Régiolis » : seulement 3 places pour les vélos
 Ces nouvelles rames fonctionnent déjà depuis l'été 2014 sur la ligne Toulouse-Foix-La Tour de Carol. Hélas, malgré les demandes des associations, ces nouvelles rames n'ont que trois places pour les vélos, au sol et en long (pas suspendus), ce qui limite les possibilités d'ajouter plus de vélos !
 C'est une régression forte de l'offre de transport gratuit des vélos dans les TER.



Voie Verte canal de Montech

Nouvelles VVV ouvertes dans le sud en 2014 (voir les fiches du site www.af3v.org)

Voici de nouvelles Véloroutes et Voies Vertes dans le sud.



Voie Verte Capestang-Cruzy

Pour une description détaillée voir le site de l'AF3V.
 Notre « coup de cœur » : la Voie verte le Chemin de la Baie à Hendaye, magnifique, qui peut de poursuivre en Espagne par la « Via Verde del Bisosa »... Voyez la fiche !!

A signaler aussi les 5km de Voie Verte créés à Fumel, qui montrent que la Véloroute de la vallée du Lot s'améliore: les 150km entre Aiguillon et Cahors sont à

retenir pour un w-end de 3 ou 4 jours de vélo ! Si vous avez deux jours de plus, continuez jusqu'à Capdenac-gare, où vous pourrez reprendre le train.

VVV	Département	Longueur		Fiche AF3V
Voie de Lexos	Tarn-et-Garonne	6km	De l'av. de Léojac à pont de Lexos (Montauban)	391
Voie Verte du canal de Montech	Tarn-et-Garonne	6km	De Montech à Lacourt-St-Pierre	421
Voie Verte Capestang-Cruzy	Hérault	12km	De Capestang à Cruzy	423
Voie Verte Via Rhôna en Camargue Gardoise	Gard	10km	De Gallician à Pont des Tourrades (Aigues Mortes)	422
Véloroute Port d'Agrès-Maurs	Aveyron et Cantal	15km	De Port d'Agrès à Maurs	392
Voie Verte Hourtin-Lacanau	Gironde	25km	D'Hourtin à Lacanau	398
Véloroute Vélodyssée en Pyrénées-Atlantiques.	Pyrénées-Atlantiques	54km	De Bayonne à Hendaye	430
Voie Verte Le Chemin de la Baie	Pyrénées-Atlantiques	9km	D'Hendaye-plage à Béhobie	428
Voie Verte de Fumel	Lot-et-Garonne	5km	De Condat (Fumel) à Monsempron-Libos	432

Distance (boucle) : 370km

Durée : 6 à 8 jours

Intérêt: Garonne, Salat, Piémont pyrénéen, canal du Midi, boucle

Difficultés: facile, parfois peu ombragé

Cette balade est une randonnée en plusieurs étapes, partant de Toulouse et y revenant, en utilisant des routes calmes jalonnées (Véloroutes) ou conseillées par nous (sans jalonnement), et des Voies Vertes aménagées ou praticables en VTC sur 190km (52%). Vous serez partout en sécurité.

Cette randonnée permet de visiter successivement : 1- la vallée de la Garonne jusqu'à Boussens ; 2- la vallée du Salat jusqu'à St-Girons ; 3- une belle Voie Verte au pied des Pyrénées jusqu'à Foix ; 4- les cités de Pamiers et de Mirepoix ; 5- la région du Malepère et ses villages en circulate ; 6- le canal du Midi et les ports et villages qui le bordent.



Chaque étape a déjà été décrite et publiée dans ce « Journal du cycliste urbain » entre mai 2012 et septembre 2014 (Balades n° 69, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78), et l'on trouve des descriptions plus complètes pour les VVV aménagées sur le site de l'AF3V. Pour les hébergements : voir les Offices de Tourisme, le site de la randonnée militante 2013 sur la Véloroute du Piémont pyrénéen ici : <http://randovelosud2013.le-pic.org>, et le Guide n°1 Canal du Midi (publié par 2P 2R). Il y a des campings à toutes les étapes, sauf à Bram.

Une randonnée « tourisme ou famille » en huit jours est possible, avec des étapes 1 et 5 un peu longues avec des enfants :

Jour 1 : Toulouse-Carbonne – 56km - voir Balades n°69 et n°70

Jour 2 : Carbonne-Boussens-Roquefort-sur-Garonne – 40km- voir Balade n°71

Jour 3 : Roquefort-sur-Garonne-Saint-Girons - 39km - voir Balade n°73

Jour 4 : Saint-Girons-Foix - 48km- voir Balade n°74

Jour 5 : Foix-Pamiers-Mirepoix – 56km – voir Balades n°75 et n°76

Jour 6 : Mirepoix-Bram – 48km- voir Balade n°77

Jour 7 : Bram-Villefranche-du-Lauragais - 40km- voir Balade n°78

Jour 8 : Villefranche-du-Lauragais-Toulouse - 40km - voir Balade n°78

Les cyclistes confirmés pourront faire les 370km en cinq ou six jours (en regroupant des étapes). Ceux disposant de moins de jours commenceront à Boussens, ou à Foix, et s'y rendront en train avec leur vélo.

Cette randonnée peut aussi se faire en sens inverse au départ de Toulouse, de Bram, ou de Foix (accès en train).

Julien SAVARY

**2 Pieds
roues**

**LA MARCHÉ
LE VELO**

Association
www.2piedsroues.org

5 avenue Collignon
31 200 Toulouse

<http://toulouse.fubicy.org>
Mél : toulouse@fubicy.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org
Mél : secretariat@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :
www.buscyclistes.org

Mise en page :
Hélène Conter
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

A vos agendas !

réunions (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).
Prochaines dates : 25 Février (exceptionnellement au local 5, avenue Colignon), 25 Mars, 29 Avril, 27 Mai, 24 Juin

balades nocturnes

Toutes les infos et agenda sur: <http://bntoulouse.wordpress.com>

balades du dimanche

Programme détaillé sur : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>
Prochaines dates : 22 Février, 15 Mars, 19 Avril, 1-3 Mai, 23-24-25 Mai, 6 Juin, 20-21 Juin

Et aussi...

Venez nombreux à L'assemblée générale de l'association
qui aura lieu le 28/02!